





# 

SÉMINARE

ENTREPRISES DE PÊCHE AYANT DES INVESTISSEMENTS ET DES ACTIVITÉS DANS DES PAYS TIERS NON MEMBRES DE L'UE: ÉTUDES DE CAS EN AFRIQUE











#### Contexte

Les recommandations émises à la suite **de la conférence internationale du CCPL** sur la dimension extérieure de la PCP¹en 2015 comprenaient ce qui suit:

"Les investissements européens de pêche dans les pays tiers (sociétés mixtes) doivent être couvertes et reconnus par la PCP. L'UE doit promouvoir un dialogue avec les pays africains pour le développement d'un cadre réglementaire pour les sociétés mixtes pour la capture (applicable aux bateaux de toutes origines étrangères), la transformation et la commercialisation qui assure que les sociétés mixtes opèrent de façon transparente, ne soient pas en compétition avec la pêche artisanale, et contribuent aux objectifs de développement du pays concerné".

## **Objectives**

Le développement de cette recommandation (1.5)i s'est poursuivi et l'objectif de ce séminaire est d'analyser le cadre de mise en œuvre afin de garantir que les investissements des entreprises de pêche européennes dans les pays tiers soient durables et profitent aux populations de ces pays, tout en contribuant à l'approvisionnement des marchés européens.

Des études de cas réussies présenteront la réalité des investissements durables dans le secteur de la pêche. Les cas problématiques d'entreprises communes avec des opérateurs de l'UE et avec d'autres nations pêchant dans des eaux lointaines seront également examinés afin de voir comment les lacunes peuvent être résolues par le dialogue entre l'UE et les pays tiers.

L'objectif final du séminaire sera de produire une déclaration formelle contenant des recommandations visant à identifier les questions clés de gouvernance afin d'établir:

- -un cadre solide pour aider à rendre opérationnelle et à donner de la substance à la clause de promotion des investissements qui est intégrée dans les APS bilatéraux.
- -créer la base initiale d'un document accepté au niveau mondial pour servir de guide durable pour les investissements dans la pêche des pays tiers, de préférence en collaboration à la fois avec l'UE et la FAO.
- -proposition d'inclure et de reconnaître les investissements communautaires dans le domaine de la pêche dans les pays tiers comme faisant partie de la dimension extérieure de la PCP²sera évaluée, compte tenu de son importance pour le marché européen et pour la sécurité et la souveraineté alimentaires.

<sup>1</sup> Recommendation 1.5 available at: ttps://ldac.eu/en/meetings/ldac-international-conference

<sup>2</sup> Vid. Résolution du Parlement européen du 22 novembre 2012 sur la dimension extérieure de la politique commune de la pêche (2011/2318(INI)) Point 70 "estime que les investissements européens dans le secteur de la pêche devraient être inclus en tant que troisième composante de la dimension extérieure de la PCP, aux côtés des accords de pêche et des ORGP, et que la PCP devrait promouvoir les investissements extérieurs dans le secteur de la pêche de nature durable".

## **AGENDA**

#### 09:00h Accueil par le président du LDAC

M. Iván López van der Veen, Président du LDAC.

# **09:15h** INTRODUCTION · Cadre juridique et perspectives pour l'Union européenne et l'Afrique

#### Présidé par: Mme. Béatrice Gorez

Qu'attendent les pays africains des sociétés mixtes dans le secteur de la pêche? Dr. Huyam Salih, directeur de l'UA IBAR (Union africaine).

Présentation cadre juridique général pour les sociétés mixtes de pêche en Afrique Mrs. Diénaba Beye, UN/SRFC.

Échange de vues avec la DG MARE Mme. Isabelle Garzon, DG MARE.

# **10:00h SESSION I** · Identifier les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales

Présidé par: M. Iván López van der Veen

## 1.1 - Entre prises de l'UE ayant des investissements dans des pays tiers:

- Le cas de l'Espagne
- · Évolution de la réglementation des entreprises de pêche de pays tiers en Espagne et dans l'UE et situation actuelle de leur enregistrement,
- M. Francisco Fernández, Secrétaire général de la pêche en Espagne.
- · Présentation de l'étude sur: "Estimation de l'impact économique et social des entreprisesconjointes".
- M. Francisco Xavier Martínez Cobas, Ardán Chair, Vigo Free Trade Zone Consortium/ University of Vigo.

# 1.2 - Études de cas en Afrique: Expériences des entreprises de pêche de l´UE ayant investi au Mozambique, au Sénégal, en Namibie, au Nigeria et dans l´océan Indien.

• Le cas des Seychelles:

Mme. Sheriffa Morel, Ministère de la pêche et de l'économie bleue, Seychelles.

- Étude de cas de l'océan Indien: "Le rôle d'ALBACORA et du thon dans la promotion de la croissance des petits États insulaires en développement et des économies à petite échelle"
- M. Alfonso Menoyo, Groupe Albacora

#### **Questions et réponses**

- Étude de cas sur la Namibie: "NOVAMAN, l'épine dorsale de l'économie et du développement de Luderitz depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui" **M. David Troncoso,** Nueva Pescanova Group.
  - Étude de cas sur le Mozambique: "La contribution de PESCAMAR au développement économique et social de Beira depuis 1980"
  - M. David Troncoso, Nueva Pescanova Group.

## **Questions et réponses**

11:30h PAUSA CAFÉ

- Étude de cas sur le Sénégal: "Travailler ensemble pour un monde meilleur" **M. Roque Serrano,** Armadora Pereira.
  - Étude de cas sur le Nigeria: "Investir dans la pêche à la crevette au Nigeria" **M. Stewart Harper,** Cornelis Vrolijk Holding BV.

**Questions et réponses** 

**12:15h SESSION II** · Sociétés mixtes et sécurité alimentaire : Le cas des chaînes de valeur des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest

Présidé par: Mme. Vanya Vulperhost

- 2.1 Le point de vue des pêcheurs africains sur les sociétés mixtes et les synergies avec les accords de partenariat pour une pêche durable (APPD).
- · Présentation générale: Mr. Gaoussou Gueye, AFRIFISH-Net.
- · Impact sur les femmes transformatrices africaines: **Mrs. Adama Djalo,** CAOPA, Guinea-Bissau.
- 12:40h 2.2 Le cas des investissements de l´UE dans la chaîne de valeur des petits pélagiques en Mauritanie.

M. Ahmed Babou, société Cap Blanc de Cornelis Vrolijk.

2.3 - Échange avec les participants.

13:15h PAUSE DÉJEUNER

**14:15h SESSION III** · Vers un cadre pour des sociétés mixtes durables dans les pêcheries africaines

Présidé par: M. Julien Daudu

- 3.1 Identification des aspects clés de la gouvernance et des bonnes pratiques afin d'établir un cadre solide pour des investissements durables dans les pêcheries africaines. M. Mohamed Sadiki, COMHAFAT.
- **3.2 -** La question des règles du jeu équitables ("level playing field") en ce qui concerne les aspects sociaux et les conditions de travail: **Développements récents de la FAO/OIT/OMI concernant la pêche INN et les directives pour l'examen médical des pêcheurs.**

M. Ment van der Zwan, Europêche (retraité),

3.3 - Enseignements concernant les coentreprises tirés des travaux de la FAO sur les accords d'accès.

Professeur, Liam Campling, consultant FAO

# 3.4 - Ce que demandent les entreprises de pêche de l'UE dans les pays tiers (SM) et les raisons qui les motivent.

M. José Ramón Fontán, ANEPAT.

## 15:30h CONCLUSIONS

## Co-Présidé par: Mme. Béatrice Gorez and M. Daniel Voces

Présentation des conclusions/recommandations/points dáction par l'équipe chargée du rapport

Mr. Lala Ranaivomanana, Professeur à l'Université de Toliara/Directeur BCPA.

M. Michael Earle, P.E. Conseiller pêche (retraité).

**CLÔTURE DE LA RÉUNION** 



## **Adama Antonia DJALO**

#### Vice-président de CAOPA.

Antonia Adama Djalo est une transformatrice de poisson de Guinée-Bissau. Elle est présidente du Réseau national des femmes des pêcheries artisanales de Guinée-Bissau (RENAMUP-GB) et de la Fédération des associations de femmes du secteur économique (AMAE). Elle est également vice-présidente de la Confédération africaine des organisations de pêche artisanale (CAOPA).



## **Ahmed BABOU**

#### Conseiller du conseil d'administration du CBP.

Ahmed est né et a grandi aux Pays-Bas avec des parents originaires de Mauritanie et du Maroc. Après ses études, il a acquis de nombreuses connaissances dans ces trois pays, ce qui lui a permis de guider et de conseiller de nombreuses entreprises étrangères en Mauritanie au cours des 25 dernières années. En particulier en matière de droit et de réglementation, mais aussi sur le plan culturel. D'autre part, il a guidé des entreprises mauritaniennes en Europe. Au fil des ans, CBP a mené à bien divers projets en Mauritanie dans les domaines de l'agriculture, de la fisherie et de l'infrastructure, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie du pays.



## Alfonso MENOYO

#### Coordinateur de flotte du groupe Albacora.

Il a passé un peu plus de 15 ans dans le secteur alimentaire, dont 10 ans à Albacora. Au cours de cette dernière phase, Alfonso a pu collaborer et développer des projets dans des départements tels que les achats, la qualité et, actuellement, les opérations, dans le cadre de son poste actuel de coordinateur de flotte.

Il a également participé au lancement de l'unité de R&D du groupe. Alfonso a collaboré à des projets d'amélioration des processus, étroitement liés à l'optimisation des ressources. Cela nous a permis de générer des solutions dans des domaines tels que la Blockchain ou la gestion et la rationalisation des données. Les deux sont très étroitement liés à la numérisation des processus.



## **Béatrice GOREZ**

#### Coordinatrice de CFFA.

Béatrice Gorez est porte-parole et coordinatrice des activités de la Coalition pour des accords de pêche équitables (CFFA) depuis 1994. Elle a notamment collaboré avec des organisations africaines de pêche artisanale et a mené des actions de défendre les institutions européennes sur les politiques de pêche UE-Afrique qui affectent les communautés côtières africaines dépendantes de la pêche artisanale.

Avant de devenir porte-parole et coordinatrice de la CFFA, Béatrice Gorez était employée par le Collectif international de soutien aux travailleurs de la pêche (ICSF) au sein de son secrétariat à Bruxelles. Elle a également été employée ou bénévole dans le cadre de diverses initiatives, telles que la Fondation Max Havelaar pour le commerce équitable ou le Parti vert belge.



## Daniel VOCES DE ONAÍNDI

#### Directeur général d'Europêche.

Daniel Voces est titulaire d'une maîtrise en droit de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il a ensuite obtenu un master en études européennes et un diplôme de troisième cycle en transport maritime international.

Depuis 2012, M. Voces travaille pour Europêche, l'association européenne la plus importante représentant le secteur de la pêche. En 2016, il a été nommé directeur général de l'association. Il a déjà travaillé en tant que stagiaire à la commission de la pêche du Parlement européen et à la Fondation Galicia Europa sur les politiques régionales de l'UE. M. Voces a été nommé membre suppléant et conseiller au Comité économique et social européen (CESE) pour la période 2020-2025. Il est membre de plusieurs conseils consultatifs de la pêche de l'UE et du comité de dialogue social européen pour la pêche en mer.



## David TRONCOSO GARCÍA-CAMBÓN

#### Directeur de la stratégie en amont au sein du groupe Nueva Pescanova.

Né à Vigo il y a 59 ans. Il fait partie du groupe Nueva Pescanova depuis 34 ans, dont 30 ans en Afrique; il a vécu 11 ans au Mozambique, où il a été directeur exécutif de la filiale Pescamar, Lda, et où il a présidé et participé à la constitution de l'association d'armateurs AMAPIC. Parallèlement, il a été consul honoraire d'Espagne dans la ville de Beira, directeur général pour l'Afrique, puis directeur général de la zone de pêche, administrateur de plusieurs filiales du groupe sur quatre continents, et président des conseils d'administration des filiales Novanam en Namibie, Pescamar et Efripel au Mozambique.



## Dienaba BEYE

#### Consultante juridique internationale.

Diénaba Bèye est juriste spécialisée en droit de la pêche et de l'environnement. Elle a été secrétaire technique chargée de la mise en œuvre du droit de la mer au sein de la Commission océanographique intergouvernementale/UNESCO. Elle a également été chef du département de suivi, de contrôle et de surveillance ainsi que du département de politique et de législation de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP). Elle a été avocate devant le TIDM pour la lutte contre la pêche INN dans les 7 États membres de la CSRP.

Depuis 2019, Dienaba a été cooptée en tant qu'expert de la FAO qui a coordonné l'évaluation juridique des instruments juridiques et politiques de la pêche des États bénéficiaires pour le projet CFI-Afrique de l'Ouest.



## Francisco FERNÁNDEZ MARTÍNEZ

#### Sous-directeur adjoint pour la durabilité économique et les affaires sociales.

Diplômé en médecine vétérinaire de l'université Complutense de Madrid. Il est entré dans l'administration générale de l'État en 1992 et, de 1993 à 1998, il a travaillé comme technicien supérieur de la pêche dans les sous-directions de la planification de l'aquaculture et des ressources côtières et dans la sous-direction générale des parcs nationaux de pêche, de l'aquaculture et des ressources côtières.

De 1998 à 2020, il a occupé différentes fonctions au sein du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et de la communauté autonome de Cantabrie, principalement en tant que chef du service de santé animale. En 2020, il a réintégré le secrétariat général de la pêche du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, en tant que responsable des différents registres de la flotte de pêche espagnole, y compris celle des entreprises de pêche espagnoles dans les pays tiers, et de l'évaluation de l'équilibre des segments de pêche de la flotte espagnole.



## Francisco Xavier MARTÍNEZ COBAS

#### Professeur titulaire d'économie financière et de comptabilité, Université de Vigo.

Francisco Xavier Martínez Cobas (Vigo, 1968) est professeur d'économie financière et de comptabilité à l'université de Vigo depuis 1993. Il est titulaire d'une maîtrise en comptabilité et audit et d'un doctorat en sciences économiques et commerciales. Il est administrateur de la Fondation Isla Couto et de la Fondation Penzol, toutes deux d'intérêt public.

Dans le domaine universitaire, ses principaux axes de recherche sont l'investissement étranger direct, l'esprit d'entreprise, la coopération transfrontalière et le capital intellectuel. Dans ces domaines, il a été professeur invité ou chercheur dans des universités d'Argentine, du Brésil, du Canada, d'Italie et du Mozambique, ainsi qu'enseignant dans le cadre du master en commerce extérieur et affaires internationales de l'université Carlos III de Madrid, de Deusto et de Las Palmas.



## Gaoussou GUEYE

Président de la Plate-forme continentale des acteurs non étatiques de la pêche et de l'aquaculture durables (AFRIFISH-Net) et Président de la Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale (CAOPA).

M. Gueye travaille dans le secteur de la pêche depuis 30 ans. Depuis quelque temps, il se consacre au fonctionnement des organisations professionnelles dans le secteur de la pêche artisanale en Afrique, tout en s'engageant dans le renforcement des capacités des parties prenantes et dans la défense de la pêche artisanale durable. L'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations africaines.

M. Gueye est président de la plateforme continentale des acteurs non étatiques de la pêche et de l'aquaculture (AFRIFISH-Net), président de la Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale (CAOPA) et président de l'Association pour la promotion et la responsabilisation des acteurs maritimes artisanaux (APRAPAM) au Sénégal.



## **Huyam SALIH**

#### Directeur de l'AU-IBAR.

Vétérinaire épidémiologiste possédant 20 ans d'expérience étendue et diversifiée dans la gestion, la planification et la direction du développement de l'élevage au moyen d'interventions dans le domaine de la santé animale, de l'évaluation et de la prévention des risques de maladie dans les chaînes de valeur de l'élevage aux niveaux national et mondial. Il a occupé différents postes visant à maintenir le statut "One Health", à assurer la conformité avec les mesures sanitaires et phytosanitaires internationales (SPS) et à développer les chaînes de valeur de l'élevage en reliant les petits producteurs.



## Isabelle GARZON

## Conseillère pour les affaires internationales, DG Affaires maritimes et pêche, Commission européenne.

Vaste expérience des politiques de l'UE dans plusieurs domaines et des négociations internationales : agriculture, pêche et affaires maritimes, commerce international et développement international. A occupé un large éventail de fonctions au sein et en dehors de la Commission (conception de politiques, conseil politique, législation, gestion financière, groupe de réflexion, enseignement).

Travaille dans le domaine de la pêche et des affaires maritimes à la Commission depuis 10 ans, s'occupant des fonds structurels, des régions ultrapériphériques, de la collecte de données scientifiques, de l'économie bleue durable, et se concentrant actuellement sur la protection de l'environnement et les accords internationaux, le développement de la pêche extérieure de l'UE, et la coopération bilatérale avec les partenaires stratégiques.



## Iván LÓPEZ VAN DER VEEN

#### Président du LDAC.

Diplômé en relations internationales du collège Vesalius de l'université Vrije de Bruxelles, Iván López est président de l'Association nationale des navires de pêche à la morue (AGARBA) et directeur général de Pesquera Ancora, ainsi que membre du conseil d'administration de la Coopérative des armateurs de pêche du port de Vigo (ARVI). Il est également président de l'Alliance européenne pour la pêche de fond (EBFA), membre de la Confédération espagnole de la pêche (CEPESCA) et d'Europêche.

En tant que manager, il a travaillé dans l'industrie de la transformation et dans les opérations de pêche en Espagne, en Argentine et en Namibie.



## José Ramón FONTÁN DOMÍNGUEZ

#### Président d'ANEPAT.

José Ramón Fontán est diplômé en économie de l'université de Bilbao. Depuis 1976, il a exercé son activité professionnelle à Las Palmas de Gran Canaria, Vigo, Madrid et Bruxelles, en tant qu'armateur, gérant, directeur et président d'associations qu'il a créées et fondées. Parallèlement, il a entretenu des relations exécutives continues avec les administrations de la pêche de l'UE, de l'Espagne et des communautés autonomes des îles Canaries et de la Galice. Il est actuellement président fondateur de Pesca Europa, président d'ANEPAT, membre du LDAC et membre du conseil d'administration de la Cooperativa de Armadores de Pesca del Puerto de Vigo (ARVI).



## Julien DAUDU

## Président du groupe de travail 5 du LDAC sur les questions horizontales. Fondation pour la justice environnementale (EJF).

Julien Daudu est le représentant principal de l'Environmental Justice Foundation (EJF) à Bruxelles, où il travaille avec le personnel de l'UE sur l'ensemble des activités de l'organisation. Julien participe également aux enquêtes de l'EJF sur les océans, fort de son expérience sur les questions liées à la pêche - et plus particulièrement la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et les crimes liés à la pêche - depuis plus d'une décennie et dans un large éventail de zones géographiques, avec un accent particulier sur l'Afrique. Julien préside le groupe de travail 5 du Conseil consultatif de pêche lointain (CCPL) depuis 2020. Le groupe de travail 5 couvre des questions horizontales telles que la gouvernance internationale des océans, la pêche INN et les questions de travail.



## Lala RANAIVOMANANA

Professeur des universités, Institut Halieutique et des Sciences Marine Toliara - Madagascar.

Administrateur - BCPA Sarl (2020 - aujourd'hui).

Maître de conférences - IHSM Toliara (2008 à ce jour).

Secrétaire Général - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Madagascar (2019). Secrétaire Général - Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien La Réunion (2016 - 2017). Directeur de la Conservation Marine - WCS Antananarivo (2015 - 2016).

Directeur de l'Administration et de la Planification, Coordinateur Technique de PE2 ONE

Antananarivo (1998 - 2011).

Etudes:

Habilitation à diriger des recherches (ED Sciences de la mer/ U-Toliara).

Doctorat en Halieutique, (ENSAR Rennes).

Maîtrise en gestion des ressources maritimes, (UQAR Québec).

Génie halieutique, (IHSM Toliara).



## Liam CAMPLING

Doyen associé pour la recherche et professeur de commerce international et de développement École de commerce et de gestion, Queen Mary University of London.

Liam Campling est professeur de commerce international et de développement à l'université Queen Mary de Londres. Il travaille depuis 20 ans sur la politique commerciale internationale de la pêche et son économie politique. Il étudie également les chaînes de valeur mondiales des produits de la pêche, entre autres. Il a entrepris des recherches et des analyses appliquées pour le Secrétariat du Commonwealth, la Communauté d'Afrique de l'Est, la FAO, l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, la CNUCED et les gouvernements de l'île Maurice et des Seychelles. Il a publié de nombreux rapports, articles académiques et livres, dont Capitalism and the Sea (Verso 2021). Depuis 2018, il travaille en tant qu'expert en pêche au sein d'une équipe qui soutient le bureau de Genève du Forum des îles du Pacifique et les six membres de l'OMC des îles du Pacifique, en se concentrant sur les négociations en vue d'un accord sur les subventions à la pêche.



## Ment VAN DER ZWAN

Europêche (retraité).

Ment van der Zwan, né en 1957, est issu d'une famille de pêcheurs et de fileyeurs de Scheveningen, aux Pays-Bas. Il a travaillé comme chef d'équipage pour l'une des plus grandes sociétés de pêche néerlandaises et a 45 ans d'expérience. Du côté des employeurs, il négocie des conventions collectives, par exemple, la CBA pour les pêcheurs hauturiers non comunitaires. Au cours de sa carrière, il s'est spécialisé dans le droit du travail maritime national et international et a contribué, en tant qu'un des principaux négociateurs, à l'élaboration de la convention sur le travail dans la pêche, 2007, de la ILO. Il a été le porte-parole des travailleurs et des employeurs lorsque les secteurs concernés ont été consultés par l'administration néerlandaise sur la mise en œuvre de la convention du travail maritime, 2006, de la convention sur le travail dans la pêche, 2007, et de la convention internationale sur les normes de formation, de délivrance des brevets et de conservation du personnel des navires de pêche, 1995. Il a participé à divers comités et forums de dialogue social nationaux, européens et internationaux sur la sécurité en mer et la pêche en général, souvent en tant que porte-parole des propriétaires de navires de pêche.



Michael EARLE

Conseiller pêche du Parlement Européen (retraité).

De 1996 à sa retraite en 2018, Michael a été le conseiller pêche des Verts au Parlement Européen.



## Mohamed SADIKI

#### Chef des programmes et projets, Secrétariat exécutif, COMHAFAT.

M. Sadiki a rejoint le ministère de la pêche en 1990 en tant qu'observateur scientifique. Il a ensuite rejoint les différents services de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture. Cette expérience a été renforcée par une formation polyvalente en gestion de l'administration publique, en développement régional, en gestion d'entreprise et en gestion d'organisations internationales. En 2014, M. Sadiki a rejoint le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT en tant que Chef du Département Programmes et Projets. Il a été nommé point focal du Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine, à la COMHAFAT, et est un membre actif du Mécanisme africain pour le développement des ressources animales.

Il est membre actif du Mécanisme africain de réforme de la pêche, où il préside le groupe sur la gouvernance et la politique de la pêche, et membre du conseil consultatif du secrétariat des ministres africains de la pêche.



## Roque SERRANO CAÑADA

#### Gestionnaire technique de la flotte.

Architecte naval avec des études de doctorat (UPM). MBA. Impliqué dans le secteur de la pêche depuis 2006, il a travaillé dans de nombreux pays (Namibie, Afrique du Sud, Australie, Uruguay, entre autres). Expatrié au Pérou et au Chili de 2010 à 2012. Responsable de plusieurs associations de pêche sectorielles espagnoles (Arpesco, OPP13).

A rejoint Armadora Pereira (Groupe Pereira) en 2016 où je développe mon poste en tant que Directeur Technique de la Flotte (nouveaux bâtiments, réaménagements, certifications) et Responsable des Opérations au Sénégal et dans la zone des Iles Malouines.



## **Stewart HARPER**

#### Cornelis Vrolijk Holding BV.

Directeur général de North Atlantic Fishing Co Ltd au Royaume-Uni. (1993-2018) Président d'Atlantic Shrimpers Limited, Lagos, Nigeria. (2010-2018) Directeur, National/Federation of Fishermen's Organisation UK (2000-2018) Président, Sussex Inshore Fisheries and Conservation Authority UK (2016-2018) Président, Humberside FPO UK (2020-aujourd'hui) MBA, Université de Northampton UK.



## Sheriffa MOREL

#### Directeur général (Pêche). Ministère de la pêche et de l'économie bleue, Seychelles.

Mme Morel est une économiste expérimentée qui a travaillé dans le secteur de la pêche. Elle est actuellement directrice générale de la division de la pêche au sein du ministère de la pêche et de l'économie bleue des Seychelles. Avant d'occuper son poste actuel, elle a été directrice de l'unité d'intelligence économique de la politique, de la planification et de la pêche, économiste principale et économiste au sein du même ministère. Mme Morel est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires avec distinction et d'une licence en gestion des affaires et en économie. Elle poursuit actuellement un Master of Science en économie appliquée.



## Vanya VULPERHORST

Vice-présidente du LDAC.

#### Directrice de campagne pour la pêche illégale et la transparence, Oceana en Europe.

Vanya travaille pour Oceana depuis 2011 et a travaillé sur la campagne d'Oceana sur les subventions à la pêche. Elle dirige actuellement la campagne d'Oceana en Europe pour mettre fin à la pêche illégale et à la transparence, en augmentant les informations publiques sur les propriétaires finaux des navires, les contrôles de l'UE sur les importations de produits de la mer et en rendant la flotte mondiale de pêche au long cours plus transparente, plus responsable et plus durable. Elle est titulaire d'une maîtrise en relations internationales et en économie de la Johns Hopkins School of International Studies de Bologne (Italie) et de Washington DC, ainsi que d'un master en gestion et protection des ressources marines de l'université Heriot Watt d'Édimbourg (Royaume-Uni). Avant de rejoindre Oceana, elle a effectué un stage à la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.



#### Note d'information sur Coalition pour des accords de pêche équitables (CFFA-CAPE)

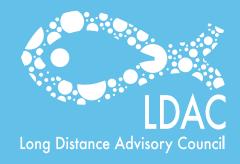
La Coalition pour des accords de pêche équitables est une plateforme d'organisations européennes et africaines qui sensibilise aux impacts des accords de pêche UE-Afrique sur les communautés africaines de pêche artisanale.

Basé à Bruxelles, son secrétariat surveille les politiques de l'UE liées à la pêche afin de promouvoir les points de vue et les demandes des communautés africaines de pêche artisanale et de faciliter le dialogue entre les institutions, les responsables européens et les parties prenantes de la pêche artisanale africaine.

## www.cffacape.org







#### Note d'information sur le LDAC

Le Conseil consultatif sur la pêche à longue distance (LDAC) est un organe de l'Union européenne qui fournit à la Commission européenne et aux États membres de l'UE des conseils fondés sur des données probantes concernant les accords de pêche conclus avec des pays tiers, les relations avec les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) dont l'UE est partie contractante, ou avec les organisations internationales dans les eaux desquelles la flotte communautaire opère, ainsi que d'autres aspects politiques tels que la lutte contre la pêche INN, la dimension sociale ou les droits du travail.

Le LDAC est actuellement composé de 54 organisations membres, dont le secteur de la pêche (y compris les secteurs de la capture, de la transformation et de la commercialisation, ainsi que les syndicats) et d'autres groupes d'intérêt (ONG environnementales et société civile) provenant de 12 États membres côtiers de l'UE.











Co-funded by the European Union